

PROGRAMME DE FORMATION EXAMEN AMF FINANCE DURABLE* - PRÉPARATION

CATÉGORIE DE LA FORMATION : Examen AMF Finance durable en application des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-26 du règlement général de l'AMF

OBJECTIFS ET PRÉSENTATION

JURISCAMPUS, spécialiste de la formation à distance par internet pour les professionnels, qui s'appuie sur une équipe pédagogique expérimentée, est un organisme de formation certifié par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour l'examen AMF Finance durable depuis le 28 septembre 2021 sous le numéro FD-4. L'examen finance durable est un module complémentaire à l'examen AMF sur le contenu des connaissances minimales (il ne permet donc pas l'obtention du statut CIF).

*Examen AMF Finance durable en application des articles 312-5, 318-9, 321-39 et 325-26 du règlement général de l'AMF

Objectifs de la formation :

A l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- disposer d'une culture générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable,
- comprendre les concepts essentiels du cadre institutionnel et économique de la finance durable,
- acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées, afin d'être en capacité de collecter les préférences des clients et de proposer des produits adaptés à leurs besoins

PUBLIC VISÉ ET MODALITÉS D'ADMISSION

- Public visé : L'examen finance durable s'adresse en particulier aux professionnels exerçant la fonction de vendeur et souhaitant disposer d'une culture générale du cadre institutionnel et économique de la finance durable, en comprendre les concepts essentiels et acquérir une grille de lecture des produits et des méthodologies utilisées, afin d'être en capacité de collecter les préférences des clients et de proposer des produits adaptés à leurs besoins. Il est également accessible à toute personne désireuse de démontrer l'acquisition de connaissances solides de « place » dans le domaine.
- Prérequis :
Préalablement à cette formation, le participant devra :
 - avoir de l'appétence pour le domaine de la finance, et plus particulièrement pour la finance durable.

ORGANISATION ET SUIVI DE LA FORMATION

Le programme de formation **Examen AMF Finance Durable* - Préparation** représente un volume horaire d'enseignement de **8 heures**.

Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD.

Modalité de suivi de la formation : Distanciel asynchrone

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques ainsi que des exercices d'accompagnement.

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN OEUVRE

Cette formation permet au candidat de se présenter à une session d'examen en cas d'échec une réinscription totale devra être faite.

Un examen final d'une durée de 1 heure et 30 minutes portant sur 60 QCM.

L'examen ne peut pas être fractionné en plusieurs séquences et sur plusieurs jours. Il n'est pas autorisé de réussite par bloc ou par segment de l'examen.

Le niveau de réussite est fixé à 80% de bonnes réponses.

L'examen se déroule à distance, par internet. Prérequis techniques indispensables au passage de l'examen :

- disposer d'une connexion internet stable (via votre réseau personnel ou le partage de connexion de votre téléphone) ;
- disposer d'un ordinateur (tablettes et chromebooks non autorisés) avec un seul écran connecté ;
- système d'exploitation minimum requis : Windows 8.1 ou Mac OS X 10.11 El Capitan ;
- disposer d'une webcam (la surveillance par webcam est une condition indispensable au passage de cet examen) ;
- télécharger un logiciel sur votre ordinateur (le lien sera communiqué une semaine avant l'examen) ;
- utiliser Google Chrome comme navigateur internet ;
- en cas de passage de l'examen avec un ordinateur professionnel ou au sein d'une structure professionnelle, consulter le service informatique de sa structure en cas de blocage au niveau du micro, de la webcam ou du logiciel utilisé lors de l'examen.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- **Direction** : Nicolas ESPLAN et Alexandre LESAULT, Directeurs JurisCampus, Docteurs en droit
- **Comité de perfectionnement** : Présidé par Michel LEROY (Professeur des Universités, directeur du M2 ingénierie du patrimoine UT Capitole).
Pierre BERMOND (Directeur associé EOS Allocations), Jean-Marc MOULIN (Professeur des Universités), Anne-Méline DALY SCHVEITZER (Avocate fiscaliste).
- **Responsable des épreuves** : Corinne BASTIER

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation et attestation de réussite en cas d'obtention de l'examen par le candidat.

ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION À DISTANCE

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Corinne BASTIER
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30- 12h00 et de 14h00-17h30 par téléphone 05 62 88 28 43 sur rendez-vous (pris par mail), par mail à l'adresse coach@juriscampus.fr ou sur la plateforme de formation pédagogique via le forum.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée etc...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1) La finance durable et les principales notions
- 2) Le cadre réglementaire français et européen
 - L'harmonisation et l'accroissement de la transparence
 - La durabilité des activités d'un point de vue environnemental
 - L'impact sur la réglementation européenne et française existante
- 3) Les entreprises et les acteurs non financiers : les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance
- 4) Les approches extra financières dans le domaine de la gestion d'actifs
- 5) La commercialisation des produits liés à la finance durable

